



Levée Opposition mariage

Par **Zaoui chek**, le **26/03/2025** à **16:06**

Bonjour,

Nous avons effectué avec ma conjointe une demande de CCAM auprès du consulat de France à Casablanca; demande déposée en septembre 2024.

Nous venons de recevoir une opposition à notre mariage ce 24 mars de par le procureur de la république.

Nous devons donc faire levée cette opposition pour pouvoir nous unir.

Pourriez-vous m'indiquer et m'orienter vers un avocat me permettant de levé cette opposition ;

Et de m'indiquer par la même occasion, les frais et honoraires de cette procédure.

Bien respectueusement,

Mr Dessaint

Par **youris**, le **26/03/2025** à **18:25**

bonjour,

légavox est un site de renseignements juridiques animés par des bénévoles qui ne sont pas obligatoirement des professionnels du droit.

vous pouvez vous adresser au barreau concerné pour trouver un avocat et ses conditions.

salutations